

RPQS

Rapport sur le **P**rix et la **Q**ualité

du **S**ervice public de

l'Assainissement Collectif

2021



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

SOMMAIRE

1.	CARACTÉRISATION DU SERVICE	4
1.1.	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	4
1.2.	MODE DE GESTION DU SERVICE	4
1.3.	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0)	5
1.4.	NOMBRE D'ABONNÉS.....	5
1.5.	VOLUMES FACTURES.....	7
1.6.	DÉTAIL DES IMPORTS ET EXPORTS D'EFFLUENTS	9
1.7.	AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS industriels (D.202.0).....	9
1.8.	LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) ET/OU TRANSFERT	9
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	10
1.10	QUANTITÉS DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'ÉPURATION (D203.0).....	29
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	29
1.10.2.	Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	29
2.	TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	30
2.1.	MODALITÉS DE TARIFICATION.....	30
2.2.	FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE (D204.0)	31
2.3.	RECETTES	34
3.	INDICATEURS DE PERFORMANCE	35
	35	
3.1.	TAUX DE DESSERTE PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P201.1).....	35
3.2.	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P202.2B)	
	35	
	37	
3.3.	CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P203.3)	37
3.4.	CONFORMITÉ DES EQUIPEMENTS DES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX	
	USÉES (P204.3).....	38
	39	
3.5.	CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION (P205.3)	39
	40	
3.6.	TAUX DE BOUES ÉVACUÉES SELON LES FILIÈRES CONFORMES À LA	
	RÈGLEMENTATION (P206.3).....	40
4.	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	41
4.1.	MONTANTS FINANCIERS	41
4.2.	ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE	41
4.3.	AMORTISSEMENTS.....	41
4.4.	PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU	
	SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET	
	MONTANTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX	42
4.5.	PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR	
	L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	42
5.	ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE	
	L'EAU	43
5.1.	ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (P207.0)	43
5.2.	OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT).....	43
6.	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	45

1. CARACTÉRISATION DU SERVICE

1.10. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI



Le service est géré au niveau

- communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : Communauté de communes du Clermontais
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

		Oui	Non
	Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :	Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Canet
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation* : En cours d'élaboration
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : 07/11/2017 Non

1.11. MODE DE GESTION DU SERVICE



Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

* Approbation en assemblée délibérante

1.12. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert habitants 15520 au 31/12/2021 (15365 au 31/12/2020).

1.13. NOMBRE D'ABONNÉS



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 8028 abonnés au 31/12/2021 (7915 au 31/12/2020).

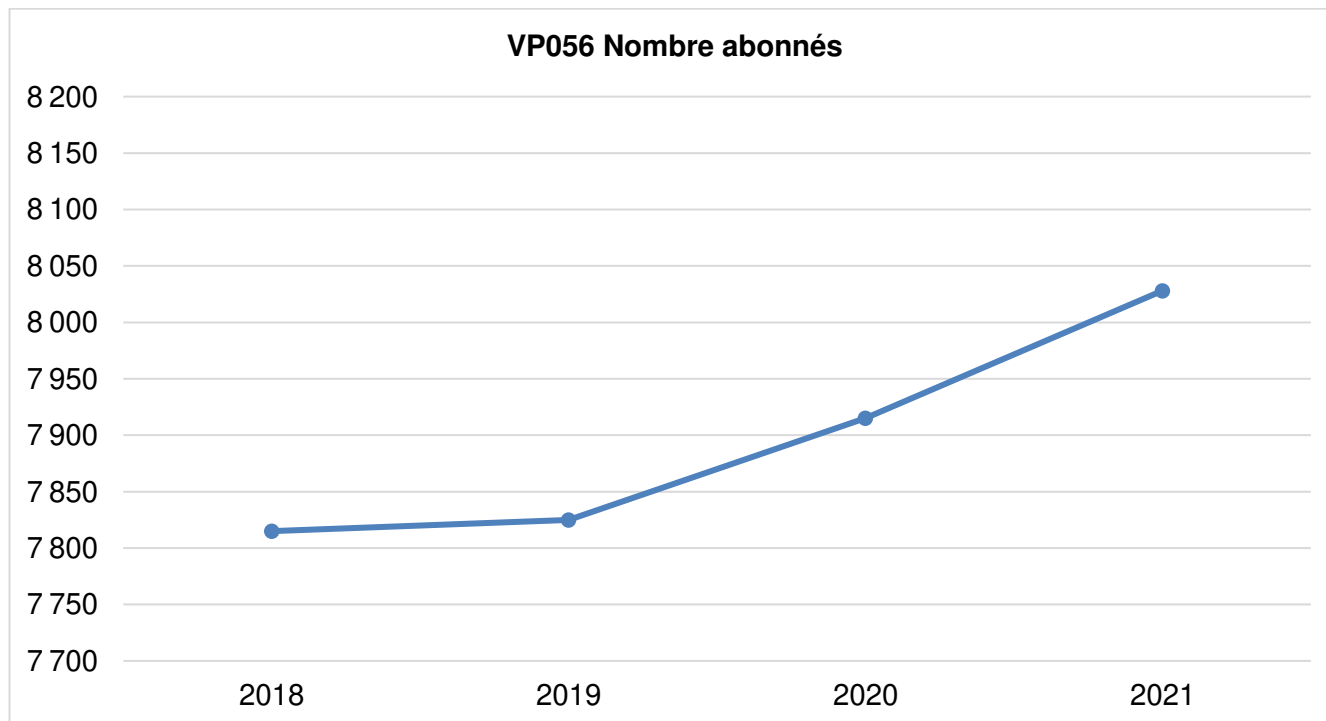
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
TOTAL REGIE	7 915	8 028	1,43%
Aspiran	818	841	2,81%
Brignac	379	381	0,53%
Cabrières	306	305	-0,33%
Canet	1 511	1 540	1,92%
Ceyras	555	561	1,08%
Fontes	565	583	3,19%
Lacoste	88	89	1,14%
Liausson	110	111	0,91%
Lieuran	159	158	-0,63%
Merifons	16	19	18,75%
Moureze	109	107	-1,83%
Octon	312	321	2,88%
Paulhan	2 021	2 030	0,45%
Saint Felix	542	559	3,14%
Salasc	200	206	3,00%
Usclas	220	210	-4,55%
Valmascle	4	7	75,00%

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 63,13 abonnés/km au 31/12/2021. (62.28 abonnés/km au 31/12/2020).

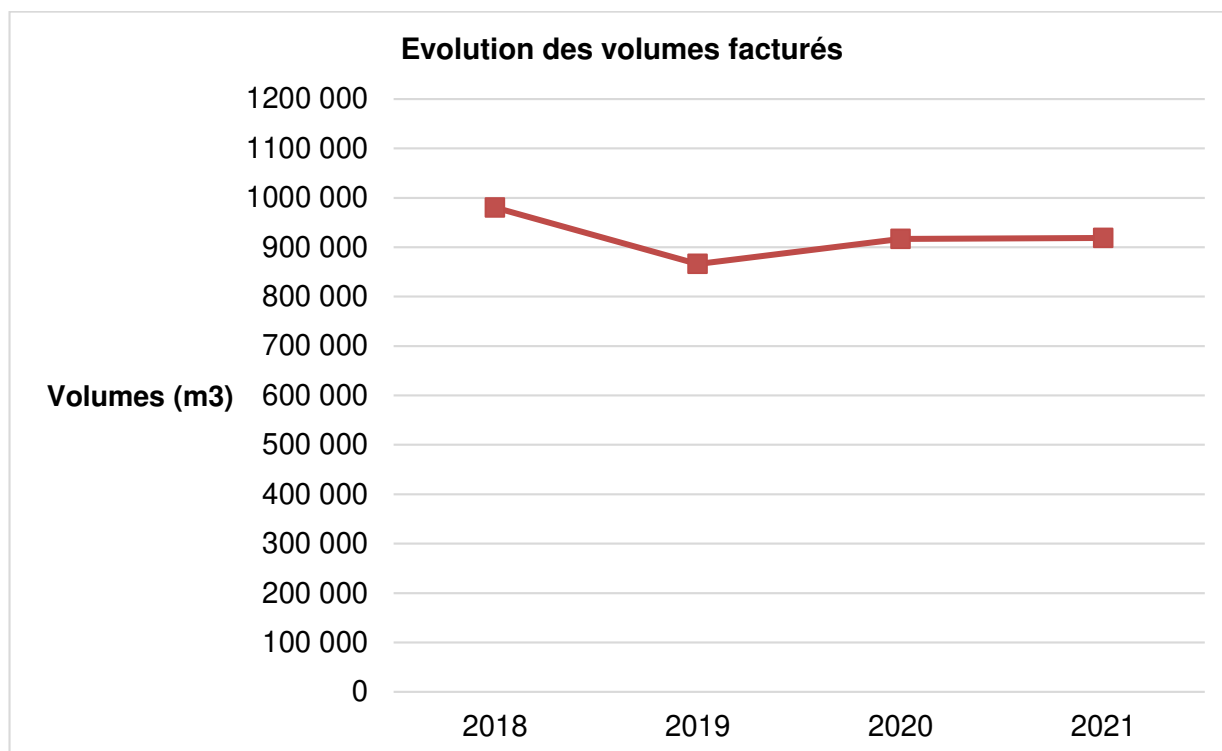
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1.93 habitants/abonné au 31/12/2021. (1.94 habitants/abonné au 31/12/2020).



1.14. VOLUMES FACTURES



Commune	Volumes facturés (m3)		
	Exercice 2020 (m3)	Exercice 2021 (m3)	Variation en %
TOTAL REGIE	916 593	918 699	0,23%
Aspiran	83 313	77 261	-7,26%
Brignac	37 350	39 525	5,82%
Cabrières	36 605	34 869	-4,74%
Canet	161 099	167 913	4,23%
Ceyras	60 838	56 077	-7,83%
Fontes	61 081	56 077	-8,19%
Lacoste	11 625	15 898	36,76%
Liausson	9 843	10 921	10,95%
Lieuran	21 438	16 358	-23,70%
Merifons	4 504	4 383	-2,69%
Moureze	13 894	12 942	-6,85%
Octon	25 899	35 294	36,28%
Paulhan	227 681	241 754	6,18%
Saint Felix	119 627	106 335	-11,11%
Salasc	20 049	21 284	6,16%
Usclas	18 440	18 225	-1,17%
Valmascle	3 307	3 583	8,35%



1.15. DÉTAIL DES IMPORTS ET EXPORTS D'EFFLUENTS



Absence de volumes exportés et importés

1.16. AUTORISATIONS DE DEVERSEMENTS D'EFFLUENTS industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 2 au 31/12/2021 (2 au 31/12/2020).

1.17. LINEAIRE DE RESEAUX DE COLLECTE (HORS BRANCHEMENTS) ET TRANSFERT



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 2.05 km de réseau unitaire hors branchements,
- 125,11 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 127,16 km (127,09 km au 31/12/2020).

1 ouvrage(s) permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Bassin d'orage	STEP Canet	/

1.18. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 19 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux

STEU N°1 : STEU d'ASPIRAN PADENELLES
Code Sandre de la station : 060934013002

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage aéré								
Date de mise en service		2001								
Commune d'implantation		Aspiran								
Lieu-dit		Padenelles								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1800								
Nombre d'abonnés raccordés		818								
Nombre d'habitants raccordés		1530								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		277								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du		08/11/2001						
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du		...						
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau la Garelle puis Hérault (FDR161A)						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		94		
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		86		
MES		150		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		74		
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
19/07/2021	OUI	10	97,17	82	90.51	140	69.82			
24/11/2021	OUI	14	95.47	77	87.87	88	71.53			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique. ⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°2 : STEU de BRIGNAC Code Sandre de la station : 060934041002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés de roseaux + désinfection UV									
Date de mise en service		20/07/2007									
Commune d'implantation		Brignac									
Lieu-dit		/									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1300									
Nombre d'abonnés raccordés		379									
Nombre d'habitants raccordés		850									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		260									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 02/10/2006 ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		La Lergue							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60			
MES		/		<input type="checkbox"/> et		<input type="checkbox"/> ou		50			
E. Coli		1000									
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		E. Coli			
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l			
29/03/2021	OUI	3	99,22	30	96,91	2	99,54				
26/07/2021	NON	2	99.65	61	95,07	3	99.34	3200			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°3 : STEU de CABRIERES
Code Sandre de la station : 060934045001

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)	Décanteur /Digesteur – Filtres plantés de roseaux et lit bactérien									
Date de mise en service	1993									
Commune d'implantation	Cabrières									
Lieu-dit										
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	600									
Nombre d'abonnés raccordés	306									
Nombre d'habitants raccordés	445									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	90									
Prescriptions de rejet										
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 07 01 1991 ...									
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface								
	Nom du milieu récepteur	La Boyne								
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)						
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60						
DCO		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	60						
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50						
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
15/11/2021	OUI	27	75,81	100	65,37	26	80,41			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°4 : STEU de CANET Code Sandre de la station : 060934051002

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		File eau : Boues activées pour filière eau (filtres plantés pour filière boues) File boues : Filtres plantés de roseaux											
Date de mise en service		01/09/2017											
Commune d'implantation		Canet (34051)											
Lieu-dit													
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		5600											
Nombre d'abonnés raccordés		1511											
Nombre d'habitants raccordés		3490											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		998 (par temps sec) 1214 (par temps pluie)											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										26/08/2013	
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur										Eau douce de surface l'Hérault	
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				70			
DCO		125				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75			
MES		35				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90			
NGL		15 (moy/an)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				70			
PT		2 (moy/an)				<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				80			
E. Coli		100				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Entérocoques		100				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h	Conformité é (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté											
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt		E Coli	Entéroc.
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc (n/100m)	Conc (n/100m)
07/01/2021	Oui	3	98,57	32	94,39	4	98,59	2.3	96,22	0,54	91,55	<56	<56
03/02/2021	Oui	5	97,98	35	93,93	8	97,36	1,80	97,19	0,89	88,69	<56	<56
05/03/2021	Non	4	97,80	32	94,71	6	97,88	2,67	95,96	10,41	-54,34	2312	<56
17/04/2021	Oui	3	98,71	30	94,69	2	99,21	2,37	96,58	0,75	89,55	<56	<56
09/05/2021	Oui	5	98,56	30	96,37	2	99,45	2,10	97,16	1,30	84,39	<56	<56
24/05/2021	Oui	3	98,67	30	94,14	2	99,24	2,10	96,78	3,34	66,23	<56	<56
07/06/2021	Oui	3	98,46	30	94,35	3	98,86	1,30	97,90	1,10	83,77	<56	<56
07/07/2021	Oui	5	97,55	30	94,13	2	99,14	1,70	96,92	0,78	85,43	<56	<56
15/08/2021	Oui	6	97,63	31	94,76	4	98,48	2,50	96,33	0,50	93,30	<56	<56
12/09/2021	Oui	4	98,36	30	95,06	5	98,23	2,10	96,85	0,11	98,55	<56	<56
17/10/2021	Oui	5	97,86	30	94,52	3	98,86	2,60	96,12	0,31	95,16	<56	<56
01/11/2021	Non	3	97,77	30	90,20	2	98,51	2,50	93,40	0,10	97,51	6790	1800
07/12/2021	Oui	3	98,57	30	93,57	2	99,00	11,20	79,52	0,22	96,27	<56	<56

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°5 : STEU de CEYRAS
Code Sandre de la station : 060934076002

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		File eau : Boues activées en aération prolongée File boues : Lit de séchage + déshydratation mobile								
Date de mise en service		22/11/2007								
Commune d'implantation		Ceyras								
Lieu-dit		Route de Saint André de Sangonis								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1500								
Nombre d'abonnés raccordés		555								
Nombre d'habitants raccordés		1170								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		280								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 25/04/2006 ...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de l'Arnoux						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50		
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
31/05/2021	OUI	6	99,03	49	96,41	13	97,97			
08/12/2021	OUI	3	99,15	69	92	3	99,26			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°6 : STEU DE FONTES
Code Sandre de la station : 060934103001

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		File eau : Boues activées en aération prolongée File boues : Lits de séchage + géotubes								
Date de mise en service		01/06/1984								
Commune d'implantation		Fontès								
Lieu-dit										
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1200								
Nombre d'abonnés raccordés		565								
Nombre d'habitants raccordés		930								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		180								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 18/05/1984 ...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur		La Boyne						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		90		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50		
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
12/04/2021	OUI	9	91,06	62	89,13	22	96,99			
02/08/2021	OUI	7	98,02	50	93,51	20	94,81			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°7 : STEU DE LACOSTE VILLAGE
Code Sandre de la station : 060934124001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lagunage							
Date de mise en service				01/01/1989							
Commune d'implantation				Lacoste							
Lieu-dit											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				150							
Nombre d'abonnés raccordés				/							
Nombre d'habitants raccordés				/							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				23							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 30/05/1988 ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé puis Lergue							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
DCO		125				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
MES		150				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES					
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %				
/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique
⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°8 : STEU DE LACOSTE – MAS AUDRAN
Code Sandre de la station : 060934124002

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés de roseaux								
Date de mise en service		01/12/2013								
Commune d'implantation		Lacoste								
Lieu-dit		Mas Audran								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		70								
Nombre d'abonnés raccordés		/								
Nombre d'habitants raccordés		/								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		11								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur		Salagou						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES				<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50		
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
09/07/2018	OUI	24	91.25	138	79.67	39	85.8			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°9 : STEU DE LIAUSSON VILLAGE
Code Sandre de la station : 060934137001

Caractéristiques générales												
Filière de traitement (cf. annexe)				Lagunage naturel								
Date de mise en service				01/01/1996								
Commune d'implantation				Liausson								
Lieu-dit												
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				350								
Nombre d'abonnés raccordés				/								
Nombre d'habitants raccordés				/								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				53								
Prescriptions de rejet												
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...										
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur										
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)				
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		/						
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60						
MES		150		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		/						
Charges rejetées par l'ouvrage												
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté										
		DBO ₅		DCO		MES						
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %					
31/08/2020	OUI (absence de rejet)	0	100	0	100	0	100					

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°10 : STEU DE LIAUSSON GRANGE MONTAGNE Code Sandre de la station : 060934137002

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		Infiltration								
Date de mise en service		01/01/1998								
Commune d'implantation		Liausson								
Lieu-dit										
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		45								
Nombre d'abonnés raccordés		/								
Nombre d'habitants raccordés		/								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		7								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur / Nom du milieu récepteur /								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)		
DBO ₅		/			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			/		
DCO		/			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			/		
MES		/			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			/		
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
/	OUI (absence de rejet)	/	/	/	/	/	/			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°11 : STEU DE LIEURAN-CABRIERES Code Sandre de la station : 060934138001

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		Lits plantés de roseaux								
Date de mise en service		01/09/2009								
Commune d'implantation		Lieuran-Cabrières								
Lieu-dit		/								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		255								
Nombre d'abonnés raccordés		159								
Nombre d'habitants raccordés		260								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		51								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du								
		<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du		02/03/2007						
		...								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Merdols						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		60				
DCO		200		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		60				
MES		125		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		50				
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES				
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %			
19/04/2021	OUI	4	98,93	47	95,02	43	91,64			
01/09/2021	OUI	3	99,63	40	97,52	20	98,68			

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°12 : STEU DE MERIFONS MAS CANET Code Sandre de la station : 060934156001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lits plantés de roseaux							
Date de mise en service				01/07/2016							
Commune d'implantation				Mérifons							
Lieu-dit				/							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				40							
Nombre d'abonnés raccordés				16							
Nombre d'habitants raccordés				20							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				8							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet				Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
				Nom du milieu récepteur		Le Salagou					
Polluant autorisé			Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)		
DBO ₅			35			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			60		
DCO			200			<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			60		
MES						<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
/		OUI		/	/	/	/	/	/		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°13 : STEU DE MOUREZE
Code Sandre de la station : 060934175001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lagunage naturel							
Date de mise en service				01/01/1994							
Commune d'implantation				Mourèze							
Lieu-dit				/							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				250							
Nombre d'abonnés raccordés				109							
Nombre d'habitants raccordés				185							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				38							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet				Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
				Nom du milieu récepteur		La Dourbie					
Polluant autorisé			Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)		
DBO ₅			25			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60		
DCO			125			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60		
MES			150			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO ₅		DCO		MES			
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
14/09/2021		OUI		9	97,64	113	87,74	170	64,24		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°14 : STEU DE OCTON
Code Sandre de la station : 0609341001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage + lit plantés de roseaux							
Date de mise en service		01/01/1989							
Commune d'implantation		Mourèze							
Lieu-dit		/							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1370							
Nombre d'abonnés raccordés		312							
Nombre d'habitants raccordés		470							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		270							
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du							
		<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du		08/11/2001					
		...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur		Le Salagou					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
DCO		125		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
MES		150		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50	
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES			
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
03/05/2021	OUI	52	81,17	163	71,81	57	80,04		
27/09/2021	OUI	29	89,67	202	81,17	96	99,33		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°15 : STEU de PAULHAN Code Sandre de la station : 060934194001

Caractéristiques générales										
Filière de traitement (cf. annexe)		File eau : Boues activées pour filière eau File boues : déshydratation par centrifugeuse								
Date de mise en service		08/11/1991								
Commune d'implantation		Paulhan								
Lieu-dit		/								
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		3667								
Nombre d'abonnés raccordés		2021								
Nombre d'habitants raccordés		3900								
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		610								
Prescriptions de rejet										
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 08/11/1991								
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur Eau douce de surface Nom du milieu récepteur l'Hérault								
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)		
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				70		
DCO		90		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				75		
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou				90		
NTK		40		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						
Charges rejetées par l'ouvrage										
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté								
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	
14/01/2021	Oui	7	98,16	46	95,56	13	96,75	13,20	87,06	
22/02/2021	Oui	4	96,01	40	92,70	9	95,76	2,80	92,98	
12/03/2021	Oui	19	95,38	65	92,56	35	90,58	8,08	91,19	
24/04/2021	Oui	6	98,66	44	95,58	8	98,12	9,87	90,37	
16/05/2021	Oui	5	98,67	44	94,86	10	97,80	8,5	90,47	
13/06/2021	Oui	5	97,60	30	95,22	10	97,01	4,24	93,60	
11/07/2021	Oui	5	98,06	35	95,44	13	96,01	3,64	95,48	
17/08/2021	Non	39	86,35	312	49,80	110	65,65	13,80	88,95	
19/09/2021	Oui	5	98,11	37	94,42	10	96,94	5,11	92,49	
24/10/2021	Non	30	90,87	166	75,78	110	67,43	14,30	82,45	
05/12/2021	Oui	3	98,78	43	94,35	7	98,44	5,8	93,66	
13/12/2021	Non	13	95,41	77	90,32	48	88,60	5,92	92,39	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°16 : STEU DE SAINT FELIX DE LODEZ Code Sandre de la station : 060934254002

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage aéré + étage de filtres plantés de roseaux									
Date de mise en service		27/07/2010									
Commune d'implantation		Saint Felix de Lodez									
Lieu-dit		/									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		2000									
Nombre d'abonnés raccordés		542									
Nombre d'habitants raccordés		1160									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		357									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 14/01/2008									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Fossé de Figarèdes							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						94	
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						84	
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						94	
NTK		13		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou						87	
Pt		2		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou						93	
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
14/01/2021	Non	3	98,94	33	92,97	3	99,06	21,50	72,97	0,71	89,10
22/02/2021	Non	3	98,65	32	94,61	2	99,43	16,90	69,79	0,58	91,58
12/03/2021	Oui	3	98,60	30	93,36	3	98,54	12,60	73,08	1,02	77,80
24/04/2021	Oui	3	99,11	30	95,44	10	96,72	11,90	83,68	0,61	92,57
16/05/2022	Oui	4	98,11	30	92,13	11	94,79	4,89	90,91	1,77	70,06
13/06/2021	Non	3	99,17	36	96,23	28	93,23	5,33	94,49	3,62	67,51
11/07/2021	Non	3	98,05	30	91,99	11	93,06	5,93	84,94	4,05	10,73
11/08/2021	Non	3	98,82	42	91,75	13	95,23	7,78	87,50	3,95	36,54
19/09/2021	Oui	4	98,19	48	91,26	8	96,10	3,08	93,82	1,90	63,69
24/10/2021	Non	3	99,53	43	96,77	6	98,92	4,37	96,92	2,48	84,42
17/11/2021	Non	9	93,95	68	80,12	10	94,19	16,60	66,62	2,32	53,35

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°17 : STEU DE SALASC Code Sandre de la station : 060934292001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel									
Date de mise en service		01/01/1994									
Commune d'implantation		Salasc									
Lieu-dit		/									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		330									
Nombre d'abonnés raccordés		200									
Nombre d'habitants raccordés		255									
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		66									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 28/10/1992 ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de la Frille puis Le Salagou							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO ₅		25			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
DCO		125			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			60			
MES		150			<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou			50			
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES					
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %				
12/10/2020	OUI	6	87.02	40	66.22	42	40.34				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°18 : STEU DE USCLAS D HERAULT Code Sandre de la station : 060934315001

Caractéristiques générales									
Filière de traitement (cf. annexe)		Lagunage naturel							
Date de mise en service		01/01/1993							
Commune d'implantation		Usclas d'Hérault							
Lieu-dit		/							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		201							
Nombre d'abonnés raccordés		220							
Nombre d'habitants raccordés		410							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		40							
Prescriptions de rejet									
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur		Hérault					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
DCO		200		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60	
MES		150		<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50	
Charges rejetées par l'ouvrage									
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
		DBO ₅		DCO		MES			
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %		
23/09/2020	OUI	22	83.6	74	73.19	52	36.51		

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

STEU N°19 : STEU DE VALMASCLE
Code Sandre de la station : 060934323001

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtres plantés							
Date de mise en service				01/12/2013							
Commune d'implantation				Valmascle							
Lieu-dit				/							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				18							
Nombre d'abonnés raccordés				4							
Nombre d'habitants raccordés				10							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				/							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du									
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du			...						
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur			Eau douce de surface						
		Nom du milieu récepteur			La Boyne (FRDR165)						
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)			et / ou			Rendement (%)			
DBO ₅		25			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
DCO		125			<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		60		
MES					<input type="checkbox"/> et		<input checked="" type="checkbox"/> ou		50		
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES					
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %				
/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

1.19. QUANTITÉS DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'ÉPURATION (D203.0)

1.19.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 01 janvier et le 31 décembre		
STEU	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
TOTAL RÉGIE	80,86	238,59
STEU CABRIERES	0,00	0,00
STEU CANET	41,49	40,69
STEU CEYRAS	14,70	8,39
STEU FONTES	1,47	2,63
STEU PAULHAN	23,20	21,16
STEU ST FELIX	0,00	165,72

1.19.2. Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 01 janvier et le 31 décembre		
STEU	EXERCICE 2020 EN TMS	EXERCICE 2021 EN TMS
TOTAL REGIE	57,52	50,61
STEU CABRIERES	0,00	0,00
STEU CEYRAS	11,96	18,65
STEU FONTES	1,47	2,63
STEU PAULHAN	44,09	29,33

2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

2.1. MODALITÉS DE TARIFICATION



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2020	Au 01/01/2021
Frais d'accès au service :	0 €	0 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	3000 €	3000 €
Participation aux frais de branchement	Prix réel (sur devis) majoré de 10%	Prix réel (sur devis) majoré de 10%

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Part de la collectivité						
Tarifs	Au 01/01/2021			Au 01/01/2022		
	Mini	Moyen	Maxi	Mini	Moyen	Maxi
Part fixe (€HT/an)	20,00 €	33,24 €	40,00 €	20,00 €	33,82 €	40,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,511 €	0,968 €	1,186 €	0,602 €	1,013 €	1,160 €
	Taxes					
Taux de TVA	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%
	Redevances					
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,150 €	0,100 €	0,150 €	0,160 €	0,160 €	0,160 €

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 29/11/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 18/12/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération du 18/12/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant la participation aux frais de branchement.

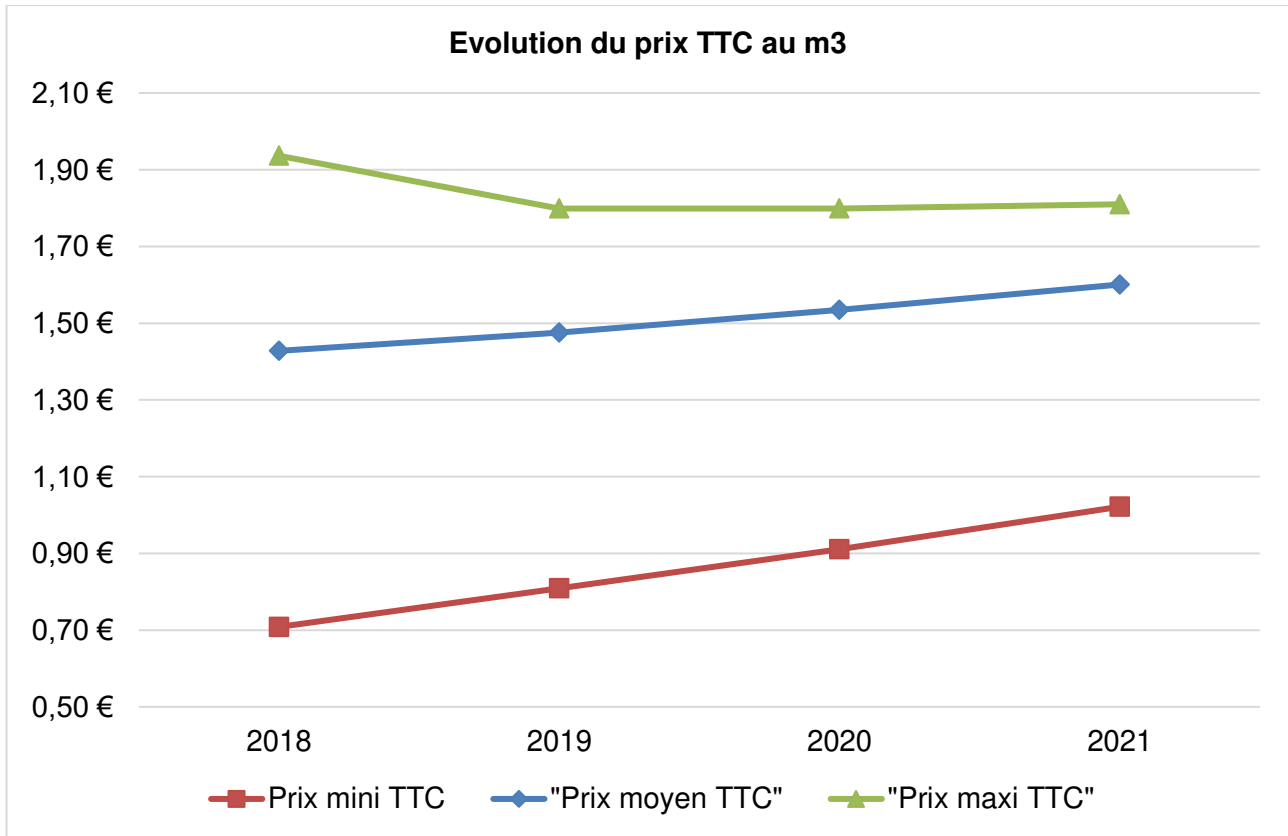
2.2. FACTURE D'ASSAINISSEMENT TYPE (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €			Au 01/01/2022 en €			Variation en %		
	Mini	Moyen	Maxi	Mini	Moyen	Maxi	Mini	Moyen	Maxi
Part de la collectivité									
Part fixe annuelle	20,00 €	33,24 €	40,00 €	20,00 €	33,82 €	40,00 €	0,00%	1,77%	0,00%
Part proportionnelle	61,32 €	116,20 €	142,32 €	72,24 €	121,61 €	139,20 €	17,81%	4,65%	-2,19%
Montant HT de la facture de 120m ³ revenant à la collectivité	81,32 €	149,44 €	178,24 €	92,24 €	155,43 €	178,24 €	13,43%	4,01%	0,00%
Taxes et redevances									
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00 €	18,00 €	18,00 €	19,20 €	19,20 €	19,20 €	6,67%	6,67%	6,67%
TVA	9,93 €	16,74 €	19,62 €	11,14 €	17,46 €	19,74 €	12,20%	4,30%	0,61%
Montant des taxes et redevances pour 120m ³	27,93 €	34,74 €	37,62 €	30,34 €	36,66 €	38,94 €	8,64%	5,52%	3,51%
Total	109,25 €	184,18 €	215,86 €	122,58 €	192,10 €	217,18 €	12,20%	4,30%	0,61%
Prix TTC au m³	0,91 €	1,53 €	1,80 €	1,02 €	1,60 €	1,81 €	12,20%	4,30%	0,61%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix TTC en €/m3		
	au 01/01/2021	au 01/01/2022	Variation en %
REGIE (Moyenne)	1,53 €	1,60 €	4,30%
Aspiran	1,80 €	1,81 €	0,61%
Brignac	1,74 €	1,77 €	1,62%
Cabrières	1,71 €	1,75 €	2,44%
Canet	1,70 €	1,74 €	2,66%
Ceyras	1,80 €	1,81 €	0,61%
Fontes	1,56 €	1,65 €	5,67%
Lacoste	1,80 €	1,81 €	0,61%
Liausson	0,91 €	1,02 €	12,20%
Lieuran	1,71 €	1,75 €	2,44%
Merifons	1,54 €	1,61 €	5,09%
Moureze	1,54 €	1,64 €	6,44%
Octon	1,49 €	1,61 €	7,51%
Paulhan	1,64 €	1,71 €	3,88%
Saint Felix	1,59 €	1,67 €	4,97%
Salasc	0,99 €	1,10 €	11,34%
Usclas d'Hérault	1,38 €	1,46 €	5,25%
Valmascle	1,18 €	1,30 €	9,69%

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- Harmonisation des prix de l'eau selon la stratégie validée en 2017 (PPI 2018-2022)
- Financement des investissements selon la stratégie validée en 2017 (PPI 2018-2022)

2.3. RECETTES



Recettes de la collectivité :

REGIE			
Type de recettes	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Redevance d'assainissement collectif	1 002 883,93 €	886 361,03 €	-11,62%
Redevance modernisation des réseaux	84 482,11 €	79 176,20 €	-6,28%
Recette de raccordement (PFAC)	233 586,00 €	250 300,30 €	7,16%
Prime de l'Agence de l'Eau (prime d'épuration)	56 105,52 €	39 837,87 €	-28,99%
Travaux	80 391,81 €	104 878,45 €	30,46%
Autres recettes	4 033,80 €	0,00 €	-100,00%
Total des recettes	1 461 483,17 €	1 360 553,85 €	-6,91%

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1. TAUX DE DESSERTE PAR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 98,19 % des abonnés potentiels (98,85% pour 2020).

3.2. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	OUI	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	OUI	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		OUI	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	100%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	0 %	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	NON	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	NON	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	NON	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	OUI	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	75

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 75 pour l'exercice 2021 (75 pour 2020).

3.3. CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P203.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

REGIE			
STEU	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100%	Conformité exercice 2021 0 ou 100%
REGIE	885	100,00%	100,00%
Aspiran	140	100,00%	100,00%
Brignac	59	100,00%	100,00%
Cabrières	10	100,00%	100,00%
Canet	147	100,00%	100,00%
Ceyras	58	100,00%	100,00%
Fontès	61	100,00%	100,00%
Lacoste Village	6	100,00%	100,00%
Lacoste Mas Audran	9	100,00%	100,00%
Liausson Village	12	100,00%	100,00%
Liausson Grange Montagne	3	100,00%	100,00%
Lieurancabrières	17	100,00%	100,00%
Mérifons	2	100,00%	100,00%
Mourèze	9	100,00%	100,00%
Octon	14	100,00%	100,00%
Paulhan	204	100,00%	100,00%
Saint Felix de Lodez	58	100,00%	100,00%
Salasc	11	100,00%	100,00%
Usclas d'Hérault	8	100,00%	100,00%
Valmascle	1	100,00%	100,00%

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2020).

3.4. CONFORMITÉ DES EQUIPEMENTS DES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (P204.3)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

REGIE			
STEU	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100%	Conformité exercice 2021 0 ou 100%
REGIE	885	100,00%	100,00%
Aspiran	140	100,00%	100,00%
Brignac	59	100,00%	100,00%
Cabrières	10	100,00%	100,00%
Canet	147	100,00%	100,00%
Ceyras	58	100,00%	100,00%
Fontès	61	100,00%	100,00%
Lacoste Village	6	100,00%	100,00%
Lacoste Mas Audran	9	100,00%	100,00%
Liausson Village	12	100,00%	100,00%
Liausson Grange Montagne	3	100,00%	100,00%
Lieuran-Cabrières	17	100,00%	100,00%
Mérifons	2	100,00%	100,00%
Mourèze	9	100,00%	100,00%
Octon	14	100,00%	100,00%
Paulhan	204	100,00%	100,00%
Saint Felix de Lodez	58	100,00%	100,00%
Salasc	11	100,00%	100,00%
Usclas d'Hérault	8	100,00%	100,00%
Valmascle	1	100,00%	100,00%

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2020).

3.5. CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION (P205.3)



Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

REGIE			
STEU	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2020 0 ou 100%	Conformité exercice 2021 0 ou 100%
REGIE	885	94%	100,00%
Aspiran	140	100%	100,00%
Brignac	59	100%	100,00%
Cabrières	10	0,00%	100,00%
Canet	147	100%	100,00%
Ceyras	58	100%	100,00%
Fontès	61	100%	100,00%
Lacoste Village	6	100%	100,00%
Lacoste Mas Audran	9	100%	100,00%
Liausson Village	12	100%	100,00%
Liausson Grange Montagne	3	100%	100,00%
Lieuran-Cabrières	17	100%	100,00%
Mérifons	2	100%	100,00%
Mourèze	9	100%	100,00%
Octon	14	100%	100,00%
Paulhan	204	100%	100,00%
Saint Felix de Lodez	58	100%	100,00%
Salasc	11	100%	100,00%
Usclas d'Hérault	8	100%	100,00%
Valmascle	1	100%	100,00%

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est de 100 (94% en 2020).

3.6. TAUX DE BOUES ÉVACUÉES SELON LES FILIÈRES CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

REGIE		Boues évacuées en tonne de matières sèches (tMS)				
		STEU CABRIERES	STEU CEYRAS	STEU FONTES	STEU PAULHAN	TOTAL REGIE
Toutes filières	Conforme	0,00	18,65	2,63	29,33	50,61
Filières mis en œuvre	Conformité filière	tMS				
Valorisation agricole	Conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Non conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Compostage	Conforme	0,00	18,65	2,63	29,33	50,61
	Non conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Incinération	Conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Non conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Evacuation vers une STEU	Conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Non conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autre:	Conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Non conforme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4.1. MONTANTS FINANCIERS



REGIE			
Type de montants financiers	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 590 265,39 €	1 360 553,85 €	-14,44%
Montant des subventions	286 365,70 €	508 450,08 €	77,55%

4.2. ÉTAT DE LA DETTE DU SERVICE



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

REGIE				
Etat de la dette		Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €	Variation en %
Encours de la dette au 31 décembre de l'année (montant restant dû)		3 077 461,22 €	3 695 428,77 €	20,08%
Montant des subventions	En capital	150 468,51 €	181 801,24 €	20,82%
	En intérêt	94 189,63 €	96 121,18 €	2,05%



4.3. AMORTISSEMENTS

Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 430 367 € (402 707 € en 2020).

4.4. PRÉSENTATION DES PROJETS À L'ÉTUDE EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE À L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX



Sans objet

4.5. PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE



Sans objet

5. ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

5.1. ABANDONS DE CRÉANCE OU VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2021 (0 €/m³ en 2020).



5.2. OPÉRATIONS DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE (CF. L 1115-1-1 DU CGCT)

Sans objet

6. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

TOTAL RÉGIE			
Indicateurs descriptifs des services		Exercice 2020	Exercice 2021
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatif	15 365	15 520
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissement industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	57,52	50,61
D204.0	Prix TTC su service au m3 pour 120 m3 (€/m3)	1,53 €	1,60 €
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	98,85%	98,19%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (points)	75	75
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 02 mai 2006	100,00%	100,00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 02 mai 2006	100,00%	100,00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 02 mai 2006	94,44%	100,00%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100,00%	100,00%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (€/m3)	0 €	0 €



Communauté de communes du
CLERMONTAIS

INTERC'EAU - RÉGIE EAU & ASSAINISSEMENT

4, rue du Maréchal Ferrand - ZAC de la Barthe - 34230 Paulhan
0 805 295 715 - eau.assainissement@cc-clermontais.fr

 [CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais) - www.cc-clermontais.fr